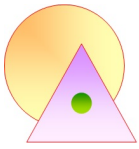


Centre de Formation en Aromathérapie

Dossier de présentation 2012

Table des matières

Qui sommes-nous ?	2	Méthodologie des formations	6
Introduction	2	Aromathérapie scientifique générale (à partir de 2012).....	6
Historique	2	Stage « <i>Introductif</i> »	6
Structure organisationnelle.....	2	Stage « <i>Supplétif</i> »	6
Activités	2	Aromathérapie familiale.....	6
Éthique et humanisme	2	Journée d'initiation	6
Charte de qualité.....	2	Stage « <i>Introductif</i> » en 2 jours	6
Développement territorial	2	Journées thématiques	6
Agenda	3	Tarifs des formations	7
Portail internet.....	3	Aromathérapie scientifique générale 2012.....	7
Nos organes d'informations	3	Stage « <i>Introductif</i> » en 3 week-ends ou 6 jours de semaine	7
Infolettre « <i>Agenda</i> »	3	Stage « <i>Supplétif</i> » en 3 week-ends ou 6 jours de semaine	7
Infolettre « <i>Actualités</i> »	3	Aromathérapie familiale.....	7
Pour s'inscrire à une de nos infolettres	3	Journée d'initiation	7
Protection de la vie privée – Informations personnelles :	3	Stage d'initiation en 2 jours	7
Description des formations	4	Journées thématiques	7
Introduction	4	Remarques communes à toutes les formations :	7
Aromathérapie scientifique	4	Conditions générales et particulières	8
Introduction	4	Inscriptions	8
Biochimie aromatique	4	Annulation – Désistement – Absence du participant à un événement	8
Les critères de qualité	4	Repas – Hébergements – Déplacements - Pauses	8
Les labels de qualité	4	Refus exceptionnel de l'accès aux stages, non-respect et abus.....	8
Conclusion	4	Support technique.....	8
Aromathérapie familiale :	4	Droits de reproduction.....	8
Aromathérapie psychophysiologique	4	Sanctions pour non-respect des Droits	8
Introduction	4	Tarifs	8
Aromathérapie énergétique.....	4	Offres.....	8
Aromathérapie et chakras	5	Commandes – Livraisons - Transports	8
Aroma-olfactologie - Dimension olfactive	5	Modalités de paiement – Acompte - Solde	8
Caractérologie des essences.....	5	Règlement des factures et clauses de non-paiement	8
Conclusion	5	Coordonnées bancaires.....	8
Utilisation des huiles essentielles.....	5		
Toxicités.....	5		
Remarques importantes	5		



Dossier de présentation du C.F.A.

Qui sommes-nous ?

Introduction

Notre Centre de Formation, spécialisé en Aromathérapie scientifique et en Aromathérapie psychophysiologique, s'est très vite imposé en tant que leader, aussi bien auprès d'un public professionnel que d'un public familial.

Le développement de différentes activités ponctuelles, notre indépendance vis-à-vis de toute entreprise commerciale ainsi que la qualité de notre enseignement, ont permis d'accroître nos moyens et d'installer notre réputation.

Historique

Le **Centre de Formation en Aromathérapie® (C.F.A.)** a été fondé par Michel ENGLEBIN, consultant-aromatologue, formateur et auteur de divers ouvrages en aromatologie et aromathérapie.

Michel Englebin fit la découverte des essences et des huiles essentielles dans les années 1980 et, depuis, il n'a cessé de collaborer avec les différents intervenants du Monde de l'Aromathérapie, du cultivateur au praticien, en s'intéressant aux recherches, productions, commercialisations, études cliniques, analyses qualitatives, etc.

Michel Englebin s'est formé auprès de diverses institutions belges et françaises disposant d'un cadre médical reconnu et dispensant un enseignement scientifique mais également un enseignement psychophysiologique donnant une vue globale de l'individu tout en respectant les principes d'Hippocrate.

Provenant du monde de la communication, Michel Englebin a très rapidement choisi de transmettre ses connaissances et ainsi en faire profiter le plus grand nombre, amateurs de médecines douces ou professionnels de la santé.

Encouragé par les professionnels avec qui il a toujours collaboré, Michel Englebin a dès lors donné conférences et formations élaborées par sa propre organisation ou par des laboratoires et des institutions promouvant les méthodes naturelles de santé.

Créé sous la forme actuelle depuis 2000, le **Centre de Formation en Aromathérapie®** est aujourd'hui internationalement connu et estimé.

Structure organisationnelle

Michel Englebin, aromatologue, journaliste et auteur, dirige le Centre et y assure la majorité des conférences et des formations en Aromatologie et Aromathérapie.

D'autres formateurs sont invités ponctuellement pour apporter leur compétence dans des matières entrant dans le cadre des médecines douces ou des disciplines liées à l'aromathérapie.

Activités

Le C.F.A. organise des voyages, séjours, formations, séminaires, conférences, découvertes nature, séances d'informations, rencontres et toute activité visant directement ou indirectement à promouvoir l'Aromatologie et l'Aromathérapie ainsi que les médecines douces et toute discipline en interaction avec ces matières.

Le C.F.A. organise des formations pour toutes personnes souhaitant découvrir ou mieux connaître l'Aromathérapie :

- Les professionnels de la santé désirant inclure l'aromathérapie dans leur pratique.
- Les particuliers souhaitant maîtriser l'Aromathérapie pour utiliser cette discipline en famille avec précision et en toute sécurité.
- Les collaborateurs d'entreprises commerciales actives dans le secteur de la santé et du bien-être afin de leur faire connaître les produits distribués et ainsi les conseiller au mieux auprès des utilisateurs.
- Toute entreprise désirant organiser des formations privées pour son personnel. Celles-ci sont alors réalisées « à la carte » et rencontrent les souhaits et motivations des responsables

Le C.F.A. organise des événements spécifiques uniquement pour les professionnels ; dans ce cas, seules les personnes prouvant leur appartenance au groupe professionnel en rapport avec l'événement peuvent y participer.

Le C.F.A. agit seul ou collabore avec d'autres organismes professionnels, belges ou internationaux, travaillant dans le domaine de la

santé, pour promouvoir intellectuellement ou commercialement les matières citées tout en respectant une éthique et une déontologie sévères.

Éthique et humanisme

Le C.F.A. intègre la dimension d'« **Éthique Humaniste** » dans toutes ses actions et choisit ses partenaires sur la base de ces critères.

Le C.F.A. génère une dynamique évolutive dans les pratiques professionnelles de ses collaborateurs, aussi bien dans les contenus pédagogiques, des uns, que dans les décisions stratégiques et opérationnelles, des autres.

Le C.F.A. développe les dimensions environnementales et écologistes en vue d'un meilleur respect du consommateur et d'une meilleure préservation de la planète.

Le C.F.A. conseille des produits issus d'entreprises dans lesquelles la production et le processus de transformations des matières premières respectent une éthique déontologique tant dans le choix des produits que dans leurs stratégies commerciales tout en favorisant l'agriculture biologique et écologique, le commerce équitable et le développement durable.

Charte de qualité

Notre institut propose un enseignement de qualité et spécialisé fournissant les bases théoriques scientifiques fondamentales.

Nos cours s'accompagnent de photocopies et de supports techniques structurés remis aux participants au début de chaque module.

Quelques mois après la fin de la formation a lieu un contrôle (facultatif) écrit et/ou oral permettant aux participants ayant été présents à toute la formation choisie, d'obtenir un certificat reprenant l'évaluation et l'attestation de suivi du cours.

Développement territorial

Dès la naissance de l'institut, Michel Englebin a toujours préféré délocaliser les formations pour offrir plus de facilités aux personnes désirant suivre les cours.

C'est ainsi que le C.F.A. se déplace régulièrement nationalement et internationalement, dans des régions différentes selon les années. En voici quelques exemples :

Belgique (Wallonie-Bruxelles) :

Bruxelles-Capitale :	Bruxelles, Evere, Laeken, Woluwé-Saint-Lambert
Brabant Wallon :	Lasne, Rixensart, Wavre
Hainaut :	Charleroi, Frasnes-les-Anvaing, Momignies, Mons, Mouscron, Soignies, Tourmai
Liège :	Huy, Liège, Spa
Luxembourg :	Champlon, Libin, Nassogne, Virton
Namur :	Ciney, Gedinne, Namur

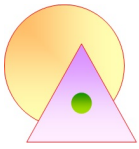
France :

Champagne-Ardennes :	Givet
Ile-de-France :	Paris
Midi-Pyrénées :	Figeac
Nord-Pas de Calais :	Arras, Le Touquet, Lille, Valenciennes
PACA :	Grasse

Grand-Duché de Luxembourg :

Luxembourg-Ville	Grimentz
------------------	----------

Remarque : Pour les différentes régions prévues, veuillez vous référer à notre agenda.



Dossier de présentation du C.F.A.

Agenda

De nouvelles formations ou de nouveaux événements peuvent apparaître tout au long de l'année, chaque modification est consignée dans notre agenda.

Une page spécifique de notre site web vous informe de tous les événements que nous organisons :

<http://www.cfaroma.com/agenda/>

Les personnes abonnées à notre lettre d'informations « Agenda » reçoivent automatiquement ces informations.

Portail internet

Site Internet très complet, notre portail vous présentera notre école mais également toutes les actualités de notre Centre de Formations ainsi que tous les événements que nous organisons et coorganisons.

<http://www.cfaroma.com>

Nos organes d'informations

Nous éditons périodiquement deux types de lettres d'informations, l'agenda de nos activités et les actualités les plus importantes du monde aroma. Vous pouvez les recevoir en format électronique ou en format papier à la demande. Seules, les versions électroniques envoyées par courriel ou disponibles sur notre site sont gratuites

Infolettre « Agenda »

Cette infolettre vous présente toutes nos activités, quelque soit la région ou le pays :

• Toutes nos formations :

- aromathérapie familiale : initiation, journées thématiques,
- aromatologie et aromathérapie scientifique
- aromathérapie psychophysiologique (psycho-sensorielle)

• Les autres événements :

- week-ends découvertes, rencontres, conférences, aromacauseries, etc., que nous organisons ou coorganisons et qui ont un lien avec la phyto-aromathérapie, la nature, le bien-être, l'écologie, ...

© Copyright : Michel Englebin - Tous droits réservés. Cette lettre d'informations transmet uniquement nos agendas, jamais de publicités ni de commercialisations.

Infolettre « Actualités »

Ici, par contre, pas d'agenda, uniquement des infos professionnelles :

- Des conseils pour une utilisation quotidienne et sécuritaire des huiles essentielles
- Des informations primordiales en matière de bien-être
- L'actualité des produits aromatiques
- Etc.

Pour s'inscrire à une de nos infolettres

Vous pouvez choisir l'infolettre que vous souhaitez recevoir en visitant cette page web :

<http://www.cfaroma.com/newsletter.html>

Protection de la vie privée – Informations personnelles :

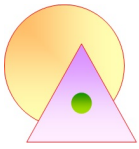
Nous respectons la « Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée et à l'égard des traitements de données à caractère personnel. »

© Copyright : Michel Englebin - All rights reserved. Cette loi protège le citoyen contre les utilisations abusives de ses données à caractère personnel et précise les droits et devoirs de chaque partie.

Conformément à cette loi, vous avez :

- la garantie de confidentialité de vos données
- la garantie de sécurité du traitement
- le droit d'accès aux informations qui vous concernent, un droit de rectification et un droit d'opposition.
- la possibilité de connaître, sur simple demande, les données à caractère personnel vous concernant et de corriger les inexactitudes éventuelles.
- la certitude que vos données personnelles ne seront pas transmises à une tierce personne physique ou morale
- Le droit de vous adresser au responsable du traitement :
Michel Englebin, 24 rue des Floralies à 1200 Bruxelles

Lien vers le site officiel de la **Commission de la protection de la vie privée** (<http://www.privacycommission.be/fr/legislation/national/>)



Dossier de présentation du C.F.A.

Description des formations

Introduction

Nos formations sont basées sur les deux grands courants actuels :

1. **Aromathérapie scientifique**, nommée « École française »
2. **Aromathérapie psychophysiologique**, nommée « École anglo-saxonne »

L'une ne va pas sans l'autre et, en tout cas, l'aromathérapie psychophysiologique ne peut en aucun cas se concevoir sans base scientifique sérieuse et approfondie, au risque de faire des erreurs préjudiciables à la santé.

Lors de nos cours, les huiles essentielles sont d'abord étudiées scientifiquement, ensuite, nous étudions les aspects psychophysiologiques.

Aromathérapie scientifique

Introduction

Au début du XXème siècle, **René-Maurice Gattefossé**, l'un des pères de l'aromathérapie moderne et père du néologisme « Aromathérapie », sensibilisait déjà les professionnels sur la nécessité d'étudier scientifiquement chaque espèce et chaque lot de plantes.

Dans les années 1960-70, le **Professeur Jean Passet**, des Facultés de Pharmacie Montpellier, a fait une étude sur la biochimie des thymus vulgaires et a spécifié les différents profils biochimiques.

En 1975, **Pierre Franchomme**, Docteur en Biologie et en Pharmacie a créé le chémotype sous l'appellation HECT en appliquant cette théorie à plusieurs centaines de profils biochimiques.

N'oublions pas, par ordre alphabétique et sans exhaustivité, les grands noms tels que P. Belaïche, P. Duraffourd, J.-Cl. Lapraz, Ph. Mailhebiau, Daniel Pénéol, Michel Sommerard, Jean Valnet, etc. ; tous ces chercheurs ont participé au développement de l'aromathérapie scientifique moderne.

Biochimie aromatique

Cette matière constitue la base de l'aromathérapie scientifique et permet de comprendre les activités des huiles essentielles.

Nos cours présentent :

- Les principes fondamentaux de la biochimie aromatique
- L'origine des molécules aromatiques
- Les bulletins d'analyses élaborés en laboratoires
- Les activités des molécules sur les systèmes organiques
- Etc.

Propriétés des molécules biochimiques

Chaque molécule biochimique possède des propriétés très différentes, parfois aussi une certaine toxicité.

Une huile essentielle est une synergie de molécules biochimiques. Par cette synergie, leurs activités sont potentialisées ou, dans certains cas, modérées.

Les diverses évolutions scientifiques ont permis aux chercheurs, aromatoles, laboratoires cliniques de préciser tous ces éléments.

Nos cours décrivent exactement les propriétés thérapeutiques des grandes familles biochimiques.

Toxicités des molécules biochimiques

En parallèle aux propriétés des molécules biochimiques, nous détaillons leurs éventuelles toxicités.

Les critères de qualité

Étudier tous les éléments à respecter pour obtenir une huile essentielle de qualité pouvant ainsi prendre la dénomination d'huile essentielle « médicinale » : la dénomination botanique, le mode de culture, l'organe producteur, les spécificités biochimiques, etc. Autant de paramètres nécessaires pour une utilisation thérapeutique.

Les labels de qualité

Découvrir les labels définissant les systèmes d'analyses et de contrôles certifiant les qualités d'une huile essentielle ou d'une essence à utiliser en thérapeutique.

Conclusion

L'aromathérapie scientifique est désormais devenue incontournable et est la base fondamentale pour utiliser cette méthode naturelle de santé.

Elle aidera les adeptes d'une vie saine et des médications naturelles à utiliser les huiles essentielles en toute sécurité en évitant les effets secondaires indésirables

Elle efface, preuves scientifiques à l'appui, le discours des détracteurs et le scepticisme de certains quant à l'efficacité des huiles essentielles.

Aromathérapie familiale :

L'aromathérapie familiale calque sa théorie sur l'aromathérapie scientifique pour bien connaître les propriétés des molécules biochimiques et ainsi utiliser les huiles essentielles en personne responsable. Cette théorie est évidemment mise au niveau de l'utilisation que le public familial fera des produits aromatiques qui leur sont destinés.

La différence entre nos cours d'aromathérapie scientifique et ceux d'aromathérapie familiale réside dans le choix des huiles essentielles étudiées. Aucune huile essentielle toxique, ne fût-ce qu'à faibles doses, n'est conseillée au public familial. Les propriétés et indications présentées sont donc celles qui peuvent être gérées d'une façon sécuritaire par des adultes responsables.

Aromathérapie psychophysiologique

Introduction

Le deuxième courant de l'aromathérapie est orienté vers le « Bien-être » et le « Mieux-être » en mettant l'accent sur l'aspect psychique de l'individu.

est notamment Marguerite Maury, biochimiste et esthéticienne, née en Autriche en 1895, qui, dans la première partie du 20^{ème} siècle a œuvré à l'essor du concept occidental de l'utilisation des arômes sur le plan psycho-émotionnel.

Fortement développée depuis, cette discipline offre aujourd'hui plusieurs facettes, toutes orientées vers le bien-être psychophysiologique.

Aujourd'hui, hormis quelques détracteurs incorrigibles, plus personne ne rejette le fait que le « manque de santé » soit un symptôme de carence à combler ayant très souvent une cause psychogène. Il est donc bon de redécouvrir les principes holistiques(*) fondamentaux pour ainsi respecter l'être humain dans sa globalité.

Aromathérapie énergétique

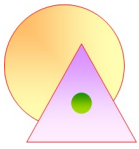
Comme j'ai l'habitude de le dire, rien n'est ici magique. Cela ne provient pas du quelconque chapeau d'un illusionniste ou du cerveau d'un des nombreux charlatans en mal de proies faciles. Il ne s'agit pas non plus d'une pratique imaginaire et inexplicable basée sur l'hypothétique aptitude prodigieuse d'un pseudo-surhomme.

Arrêtons de prendre les gens pour des idiots et n'appliquons pas les pratiques que nous critiquons chez les autres et qui, en finale, ne servent qu'à asservir.

Remettons donc les choses à leur place et, sans vouloir paraître trop rationaliste, laissons à César ce qui est à César et au découvreur de l'atome ce qui lui revient.

Tout est basé sur la théorie de la bioélectronique car, depuis cette découverte, le monde entier sait que les polarités positives et négatives existent en toute chose et créent des fréquences spécifiques. Ceci s'applique évidemment aux végétaux et donc aux plantes aromatiques.

C'est ainsi qu'en plus de leur action biochimique, les huiles essentielles peuvent modifier le champ électromagnétique de l'individu



Dossier de présentation du C.F.A.

et leurs vibrations agissent sur tout l'organisme via les systèmes nerveux.

Les vibrations des plantes et des huiles essentielles sont perçues intuitivement par notre Moi intérieur et agissent sur nos corps subtils et centres énergétiques. C'est ce qu'avaient ressenti et compris les premières peuplades mais aussi les médecines ancestrales telle que l'Ayurveda.

Aromathérapie et chakras

Incidence de l'aromathérapie énergétique, une action spécifique peut être effectuée sur les chakras, centres énergétiques du corps.

Les huiles essentielles agissent aussi sur l'organisme grâce à leur bioélectronique, nous verrons au fil des journées les spécifiques des différents chakras.

Aroma-olfactologie - Dimension olfactive

Découvrir et commenter ces merveilleuses fragrances offertes par la Nature et qui sont des atouts considérables pour le bien-être de chacun, à tout moment de la vie.

Les fragrances agissent sur le bulbe olfactif du cerveau limbique appelé également « cerveau de l'olfaction ».

Les premiers à bénéficier des actions de ces fragrances sont les systèmes endocrinien et immunitaire. Par l'olfactif, il y aura donc une interaction psycho-neuro-immunitaire dans tout l'organisme.

Caractérologie des essences

Cette typologie a été créée par Philippe Mailhebiau. C'est une des méthodes offrant une meilleure compréhension de la personnalité de l'être humain, indissociable de l'étiologie de son « mal-être » physique ou psychique.

Bien des traditions, philosophies ou pratiques médicales ont observé une correspondance entre les végétaux et la structure morpho-psychique de l'être humain.

La Caractérologie se base sur ces lois d'affinités interactives existant entre le végétal et l'humain.

Ce n'est pas le caractère de la plante aromatique qui sera énoncé mais la typologie morphologique et/ou caractéristique qui lui correspond ou une addition de composantes de différentes typologies sans, bien sûr, tomber dans un aspect réducteur qui cataloguerait définitivement un individu.

Conclusion

L'aromathérapie psychophysologique est la seule méthode aromatique offrant une vue holistique(*) de l'être humain, pour autant qu'elle vienne en parallèle à l'aspect scientifique. Le thérapeute agit sur les trois plans de l'individu : physique, psychique et mental.

Le thérapeute fera une étude globale de l'individu et mettra en relation le comportement de celui-ci avec la puissance bioénergétique des huiles essentielles sans pour autant oublier leurs propriétés physico-chimiques.

Chacun peut ainsi apprendre à mieux se connaître en ressentant les liens subtils existant entre les différents plans de son Être. Il peut ainsi se prendre en charge et gérer son évolution personnelle.

(*) « Holistique » : (du grec « holos » = « tout, entier »). Le terme holistique désigne un concept global de santé, l'être étant étudié sous ses aspects physique, biologique, génétique, énergétique, émotionnel et spirituel mais également avec ses rapports (réels, imaginaires ou symboliques) avec l'environnement et le cosmos

Utilisation des huiles essentielles

« Primum non nocere, deinde curare »

(D'abord ne pas nuire, ensuite soigner)

[Serment et principe de non-malfaisance d'Hippocrate]

« Naturel » n'est pas forcément synonyme « d'inoffensif » et bien que certaines huiles essentielles soient dénuées de toxicité, d'autres réclament la plus grande vigilance.

Il est nécessaire de savoir choisir la voie d'absorption idéale et la forme d'utilisation, connaître les excipients à employer, réaliser les synergies, respecter les dosages, etc.

Nos cours procurent à tout participant les règles nécessaires pour une utilisation des huiles essentielles en toute sécurité.

Toxicités

Comme expliqué précédemment, les toxicités des synergies moléculaires sont mises en exergue.

Lors de nos formations en Aromathérapie familiale, nous n'étudions aucune huile essentielle ayant une toxicité avérée aux doses physiologiques.

Les huiles essentielles possédant une toxicité élevée, voire des risques même aux doses physiologiques lors d'un emploi inadapté, ne sont étudiées que lors des formations destinées uniquement aux professionnels de la santé.

Remarques importantes

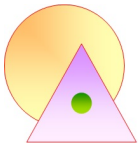
Il est bon de rappeler que l'utilisation des huiles essentielles ne doit pas se substituer à une autorité médicale. L'automédication peut, dans certains cas, avoir des effets inattendus malheureux voire fatals.

Vous trouverez sur notre site www.cfaroma.com un document à télécharger nommé « **Précautions d'emplois et Conseils d'utilisations** » vous donnant les premières règles en la matière.

En tant que Centre de Formations, nous ne répondrons à aucune demande pouvant être apparentée à une consultation médicale, nous renverrons l'intéressé vers son autorité médicale responsable.

De même, il ne sera donné aux participants de nos formations que les conseils nécessaires à la compréhension de la matière.

Nous précisons également, qu'en regard à la déontologie, nous ne transmettrons aucune adresse de praticien de la santé, quelqu'en soit le domaine.



Dossier de présentation du C.F.A.

Méthodologie des formations

Aromathérapie scientifique générale (à partir de 2012)

Stage « Introductif »

Généralités :

- Cette formation est l'introduction à l'aromathérapie scientifique nécessaire à toute personne désirant utiliser ou conseiller les huiles essentielles en tenant compte impérativement des aspects scientifiques tels que toxicités, précautions d'usages, etc.
- Aucun prérequis

Durée de la formation :

- En 3 week-ends ou 6 jours de semaine suivant l'organisation

Public concerné :

- **Les professionnels** (médical - paramédical - bien-être) désirant s'intéresser à l'aromathérapie et développer une technique thérapeutique supplémentaire
- **Le public familial** désirant utiliser les huiles essentielles en approfondissant les principes scientifiques qui permettent d'utiliser l'aromathérapie de façon sécuritaire
- Par précaution, les femmes enceintes ne sont pas admises à nos formations

Théorie

Théorie nécessaire à la compréhension de l'aromathérapie pour une utilisation professionnelle et sécuritaire :

- Notions de botanique
- Notions de biochimie aromatique :
Structure moléculaire, les grandes familles des molécules biochimiques, propriétés thérapeutiques, ...
- Procédés d'extraction principaux
- Critères de qualité :
Assurance-qualité, bulletins d'analyses, mentions et labellisations, ...
- Conseils de stockage, propriétés physiques
- Utilisation sécuritaire des huiles essentielles :
Voies d'absorptions, conseils d'utilisations, précautions d'emploi, toxicités, le traitement aromatique, ...
- Possibilités et propriétés thérapeutiques des huiles essentielles
- Définitions et applications de l'aromathérapie énergétique :
Aromathérapie énergétique ou vibratoire, Aroma-olfactologie, Caractérologie des Essences, ...

Pratique

- Étude de ± 70 huiles essentielles suivant les aspects scientifique et psychophysiologique
- Propriétés de chaque huile essentielle étudiées au travers des systèmes organiques auxquels elles s'adressent
- Comparaisons olfactives des différentes espèces éventuelles

Stage « Supplétif »

Généralités :

- Stage étant la suite logique du stage « Introductif » et permettant aux personnes le désirant d'étudier un nombre supplémentaire d'huiles essentielles
- **Prérequis obligatoire** : le stage introductif

Durée de la formation :

- En 3 week-ends ou 6 jours de semaine suivant l'organisation

Pratique

- Questions-réponses concernant le stage introductif
- Étude de ± 50 huiles essentielles suivant les aspects scientifiques et psychophysiologiques
- Propriétés de chaque huile essentielle étudiées au travers des systèmes organiques auxquels elles s'adressent
- Comparaisons olfactives des différentes espèces éventuelles

Aromathérapie familiale

Journée d'initiation

Généralités

- Utilisation familiale
- Aucun prérequis

Public concerné

- Accessible à tous
- Par précaution, les femmes enceintes ne sont pas admises à nos formations

Théorie

Étude des bases nécessaires pour une utilisation quotidienne et prudente des huiles essentielles :

- Comment obtient-on une essence et une huile essentielle ?
- Critères d'identification et de qualité pour une utilisation thérapeutique sécuritaire
- Les différentes matières premières : huile essentielle, hydrolat aromatique, huiles végétales, ...
- Possibilités et limites de l'aromathérapie
- Toxicités de certaines huiles essentielles
- Voies d'absorption principales et formes d'utilisation
- Utilisation des huiles essentielles au quotidien

Pratique

- Étude de 10 huiles essentielles majeures intéressant la vie familiale
- Utiliser les huiles essentielles pour soulager les petits traumatismes domestiques tels que refroidissements, problèmes digestifs, troubles nerveux, etc., mais aussi pour le plaisir et le bien-être psychique

Stage « Introductif » en 2 jours

Généralités

- Utilisation familiale
- Aucun prérequis

Public concerné

- Accessible à tous
- Par précaution, les femmes enceintes ne sont pas admises à nos formations

Théorie

- Identique à la théorie de la « Journée d'initiation »

Pratique

- Étude de 25 huiles essentielles majeures et de leurs propriétés principales intéressant la vie familiale
- Utiliser les huiles essentielles pour soulager les petits traumatismes domestiques tels que refroidissements, problèmes digestifs, etc., mais aussi pour le plaisir et le bien-être

Journées thématiques

Généralités

- Aucun prérequis

Public concerné

- Accessible à tous
- Par précaution, les femmes enceintes ne sont pas admises à nos formations

Durée de la formation :

- Minimum 3 jours (3 thèmes différents) suivant l'organisation

Exemples de thèmes

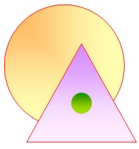
- Les lavandes et lavandins
- Combattre le stress avec les huiles essentielles
- Soulager le système locomoteur avec les huiles essentielles
- Soulager le système circulatoire
- Etc.

Théorie

- Identique à la théorie de la « Journée d'initiation »

Pratique

- Étude de ± 10 huiles essentielles en rapport avec le thème



Dossier de présentation du C.F.A.

Tarifs des formations

Aromathérapie scientifique générale 2012

Stage « Introductif » en 3 week-ends ou 6 jours de semaine

- **Participation aux frais :**
 - 470 €/personne pour les 6 jours de formation, photocopiés compris
- **Prérequis :**
Aucun
- **Nombre d'heures de cours :**
36 heures au total des 6 jours
Le samedi : de 11h à 13h et 14h à 18h
Le dimanche : de 10h à 13h et 14h à 17h

Stage « Supplétif » en 3 week-ends ou 6 jours de semaine

- **Participation aux frais :**
 - 470 €/personne pour les 6 jours de formation, photocopiés compris
- **Prérequis :**
Stage introductif
- **Nombre d'heures de cours :**
Idem stage Introductif

Aromathérapie familiale

Journée d'initiation

- **Participation aux frais :**
 - 75 €/personne, photocopiés compris
- **Prérequis :**
Aucun
- **Nombre d'heures de cours :**
6 heures, de 10h à 17h

Stage d'initiation en 2 jours

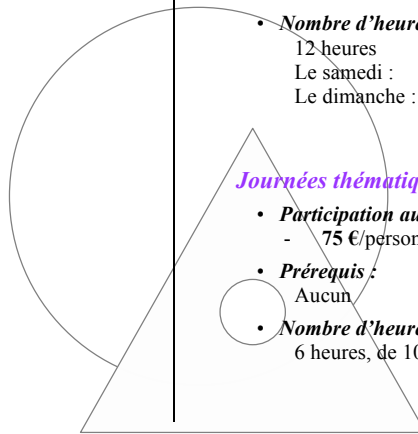
- **Participation aux frais :**
 - 150 €/personne pour les 2 jours de formation, photocopiés compris
- **Prérequis :**
Aucun
- **Nombre d'heures de cours :**
12 heures
Le samedi : de 11h à 13h et 14h à 18h
Le dimanche : de 10h à 13h et 14h à 17h

Journées thématiques

- **Participation aux frais :**
 - 75 €/personne/jour de formation, photocopiés compris
- **Prérequis :**
Aucun
- **Nombre d'heures de cours :**
6 heures, de 10h à 17h

© Copyright : Michel Englebin - Tous droits réservés

AROMAMONDO.COM

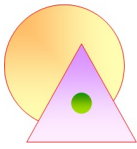


Centre de Formation en Aromathérapie

Remarques communes à toutes les formations :

© Copyright : Michel Englebin - All rights reserved.

- **Tarifs :**
 - Les tarifs relatifs aux formations dispensées par le Centre de Formation en Aromathérapie sont d'application à partir du 1er janvier 2012
 - Nos tarifs ont un caractère purement indicatif et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.
 - Les prix des formations ne comprennent pas les déplacements, repas et hébergements.
 - Suivant l'organisation et/ou la région, les prix peuvent varier en tenant compte des services proposés
- **Acompte :**
 - Si la formation n'est que d'une journée, le montant total doit nous parvenir au plus tard 10 jours avant le jour de formation.
 - Si la formation dure plus d'un jour, un acompte minimum de 50% doit être versé sur le compte ING 350-1006013-48 du Centre de Formation en Aromathérapie® lors de l'inscription..
- **Solde :**
 - Le solde devra être versé sur le compte en banque du Centre de Formation en Aromathérapie® au plus tard 10 jours ouvrables avant le premier jour de formation.
 - Le participant en défaut de paiement, même partiel, sera automatiquement ajourné à une session ultérieure.
- **Inscriptions :**
 - L'inscription du participant sera effective dès que nous aurons reçu le bulletin d'inscription et l'acompte demandé ; une confirmation écrite est envoyée au participant.



Dossier de présentation du C.F.A.

Conditions générales et particulières

GENERALITES

- Ces conditions, applicables à partir du 1er janvier 2012, remplacent et annulent les versions précédentes ; elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
- Par le simple fait d'apposer sa signature sur un bon de commande, un contrat ou un bulletin d'inscription, d'envoyer une commande ou d'être présent à un événement organisé par Michel Englebin, ses délégués ou co-organisateurs, toute personne accepte automatiquement ces présentes conditions ainsi que celles des co-organisateurs et des gestionnaires des locaux et dépendances mis à notre disposition.
- Par événement, nous entendons formation, conférence, visite culturelle, voyage, randonnée, séjour loisir et/ou étude, etc.

ORGANISATIONS D'EVENEMENTS

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions aux événements organisés ou co-organisés par nous se font uniquement par l'intermédiaire des bulletins d'inscriptions prévus à cet effet. Sauf stipulation contraire, ces bulletins d'inscriptions doivent être envoyés à notre siège social. Les bulletins mal remplis, incomplets ou illisibles ne sont pas tenus en compte.
- Les personnes mineures doivent présenter l'accord de leurs deux parents ou de leur(s) tuteur(s) légal(aux) qui doivent se mettre en contact avec nous avant toute inscription.

ANNULATION - DESISTEMENT - ABSENCE DU PARTICIPANT A UN EVENEMENT

- Nous attirons votre attention sur le fait que nous ou nos co-organisateurs ne sommes nullement tenus de maintenir les événements en tout ou en parties. En effet, suite à un nombre insuffisant de participants, au désistement d'un animateur pour raison exceptionnelle, en cas d'intempérie ou de force majeure, une ou plusieurs parties de l'événement pourraient temporairement ne pas être disponibles ou être déplacé(s). Un report d'événement ne donne droit ni à dédommagement ni à remboursement total ou partiel.
- En cas d'annulation de notre fait, les participants seront remboursés de la partie annulée dans le mois qui suit la date d'annulation, déduction faite des impayés éventuels. Une annulation ne donne droit à aucun dédommagement.
- En cas de désistement du participant : si celui-ci nous parvient plus de 10 jours ouvrables avant l'événement, 50% du prix total de l'événement restera dû pour frais administratifs ; si le désistement nous parvient moins de 10 jours ouvrables avant l'événement, la totalité du montant de l'événement sera conservée ou réclamée. Les désistements doivent se faire obligatoirement par écrit. Les participants n'ont pas le droit de se faire remplacer.
- L'absence d'un participant à un événement ou partie d'événement ne libère pas celui-ci de ses devoirs en matière de participation aux frais et ne donne aucun droit à remboursement, même partiel. De même, cette absence ne donne pas droit à l'obtention des supports didactiques relatifs à la matière manquante.

REPAS - HEBERGEMENTS - DEPLACEMENTS - PAUSES

- Sauf organisation spécifique, les repas, hébergements et déplacements ne sont pas compris dans les prix indiqués.
- Les repas ne sont pas autorisés dans les salles de cours, celles-ci sont inaccessibles lors des repas et pauses.
- Sauf exception, les participants ne sont pas autorisés à déambuler dans les locaux techniques et/ou préparer les collations eux-mêmes.

REFUS EXCEPTIONNEL DE L'ACCES AUX STAGES, NON-RESPECT ET ABUS

- Les organisateurs et co-organisateurs se réservent le droit d'interdire l'accès d'un événement à toute personne dont le comportement dérange toute autre personne dans le périmètre du lieu de l'événement.
- Les organisateurs et co-organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne présente lors du non-respect des conditions et règlements des organisateurs, co-organisateurs et gestionnaires des lieux de l'événement.
- Toute exclusion pour raison disciplinaire ou non-respect des conditions ou règlements se fera sans remboursement ni indemnité ; tous les supports technique seront récupérés.
- Les organisateurs et/ou co-organisateurs se réservent le droit de réclamer un dédommagement par toute voie de droit dont le montant sera au moins égal au montant des événements auxquels le participant s'est inscrit, augmenté des frais administratifs et autres et ce, sans obligation de mise en demeure préalable.
- D'une manière générale, nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser quiconque lors de nos événements, sans pour cela devoir nous justifier.

REALISATION D'UN SERVICE D'EDITION ET/OU DE PRODUCTION TECHNIQUE

- Toute commande d'un de ces services se fait sur base d'un contrat détaillant le travail à effectuer, le matériel nécessaire ainsi que les délais estimés et les conditions.
- Tout autre commande doit être confirmée par écrit (courriel, courrier postal) par le client.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

SUPPORT TECHNIQUE

- Chaque module de formation fait l'objet d'un support didactique, principalement sous forme de photocopies ; ceux-ci sont réservés uniquement aux participants présents et sont protégés par les réglementations relatives à la Propriété Intellectuelle et aux Droits d'Auteur.

DROITS DE REPRODUCTION

- Les œuvres de Michel Englebin, y compris celles qui sont présentées sur les sites web sont soumises aux dispositions de la Loi du 30 juin 1994 en matière de Droits d'Auteur et des droits voisins (Moniteur belge du 27 juillet 1994) et aux dispositions légales relatives à la Propriété Intellectuelle.
- L'utilisation des documents et/ou des droits, faisant l'objet d'un accord obligatoire et strictement limitée à la description qui en est faite sur l'accord écrit. Sauf stipulation contraire expresse, l'auteur conserve la propriété intellectuelle de ses œuvres. La cession d'un document n'entraînant, ni ne présupant pas la cession des droits d'auteur, toute reproduction, publication, exposition ou toute utilisation généralement quelconque des documents ne peut se faire qu'avec l'accord préalable écrit de l'auteur ou de ses ayant droits.
- L'autorisation de reproduction n'intervient qu'après paiement du prix convenu qui sera calculé sur la base du Tarif SOFAM. L'utilisateur accepte l'application de ce tarif.
- Cette convention est conclue intuitu personae. Les droits et/ou les documents, objet d'une convention écrite, ne peuvent en aucun cas être cédés à des tiers, sauf autorisation préalable, écrite et expresse de l'auteur ou de ses ayant droits. L'utilisateur restera responsable de toute violation de cette interdiction.
- Il ne peut en aucun cas être fait un nouvel original ou une copie, de quelque nature ou par quel moyen que ce soit (reprographie, photocopie, microfilm, procédé vidéo, manipulation électronique, digitale ou analogique, etc.) des documents sauf autorisation préalable, écrite, expresse, préalable de l'auteur ou de ses ayant droits.
- L'utilisateur est tenu de respecter toujours les droits moraux de l'auteur. Il doit respecter l'intégrité des œuvres, et notamment à en rendre fidèlement les couleurs, ne pas les tronquer ou les déformer. La mention du nom de l'auteur doit être faite explicitement pour chaque reproduction, et de la façon suivante : « nom auteur © sofam - année »
- L'utilisateur s'engage formellement à nous fournir un exemplaire justificatif dans les 10 jours de l'impression et au plus tard 7 jours avant la diffusion de la publication.
- Sauf stipulation contraire expresse, tous les droits sont réservés pour tous pays.

SANCTIONS POUR NON-RESPECT DES DROITS

- Les indemnisations se font sur la base du tarif SOFAM.
- Utilisation sans autorisation préalable : indemnisation forfaitaire de 200 % du droit de base, avec un minimum de 123,95 euro
- Utilisation sans mention du nom de l'auteur : indemnisation forfaitaire de 100 % du droit de base, avec un minimum de 123,95 euro
- Utilisation avec mention d'un autre nom que celui de l'auteur réel et/ou de son mandataire : indemnisation forfaitaire de 300 % du droit de base, avec un minimum de 247,89 euro
- Modification de l'œuvre sans l'autorisation préalable de l'auteur ou en cas d'atteinte à l'intégrité de l'œuvre : indemnisation forfaitaire de 200 % du droit de base, avec un minimum de 123,95 euro
- En cas de détérioration ou de perte d'une œuvre : si l'utilisateur détériore ou perd une œuvre, il est prévu une indemnisation de 1.239,47 € par œuvre originale et de 247,89 € par duplicata.
- En cas de non-paiement du droit de suite : En cas de revente d'une œuvre effectuée dans le cadre d'une vente publique ou effectuée par des professionnels du marché de l'art, à défaut pour le vendeur ou l'officier public d'avoir payé le droit de suite dû, il est prévu une indemnisation de 100 % du droit de suite.
- L'utilisateur payera également une indemnisation supplémentaire égale aux frais réels générés par l'administration faisant suite au non-respect des droits de l'auteur, avec un minimum de 123,95 euro.

CLAUSES FINANCIERES

TARIFS

- Nos tarifs ont un caractère purement indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.
- Nos factures sont établies au tarif en vigueur le jour de la réception de l'acompte d'un service commandé, d'une inscription ou d'une commande de marchandise.
- Les remises éventuelles ne sont pas cumulables.

OFFRES

- Nos offres sont valables 30 jours calendrier et peuvent dès lors être modifiées suivant les prix du marché.
- Les tarifs et conditions spécifiques pratiqués sur nos offres prévalent sur nos conditions générales et particulières.
- Nos intermédiaires n'ont aucun pouvoir pour nous engager. Leurs offres éventuelles doivent être confirmées par nos soins

COMMANDES - LIVRAISONS - TRANSPORTS

- Toute remise de commande implique l'adhésion aux présentes conditions.
- Toute commande sera prise en compte pour autant que les précédentes aient été réglées intégralement.
- Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le non-respect du délai de livraison ne peut en aucun cas être invoqué pour annuler une commande, refuser une livraison, exiger une indemnité quelconque ou manquer au paiement des factures.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de retard de livraison dû au transporteur.
- Quel que soit le type d'envoi, les marchandises voyagent aux risques du destinataire.
- Le destinataire des marchandises a la responsabilité de vérifier les colis dès leur arrivée.

MODALITES DE PAIEMENT - ACOMPTE - SOLDE

- Le simple fait, soit d'apposer sa signature sur un bon de commande, un contrat ou un bulletin d'inscription, soit d'envoyer une commande par voie postale ou via Internet, engage le signataire/expéditeur définitivement avec nous ou nos ayants droits.
- Toute réservation de participation à un événement ne sera effective qu'au reçu d'un acompte minimum de 50% de la totalité des frais, à verser sur notre compte bancaire. Cet acompte doit nous parvenir au plus tard 10 jours ouvrables avant le début de l'événement. Si aucunes modalités ne sont spécifiées, notre compte bancaire doit être crédité du solde au plus tard 10 jours ouvrables avant le premier jour de l'événement. La personne n'ayant pas réglé les frais inhérents à sa participation à un événement dans les délais impartis sera automatiquement ajournée ou exclue suivant le cas, ce qui ne la libérera pas de ses obligations en toutes matières.
- Sauf stipulation contraire, toute commande d'un service d'édition et/ou en art visuel fait l'objet d'un premier acompte de 30% au moment de la commande et d'un deuxième acompte de 40% avant le début de la réalisation, le solde sera payé au comptant à la livraison. Tout frais éventuel (location de matériel, sous-traitance, etc.) servant à la bonne réalisation du service demandé fera partie intégrante du contrat et sera donc soumis aux mêmes conditions.
- Pour être prise en charge sans supplément de prix, une commande d'un service d'édition et/ou en art visuel doit représenter une valeur minimum de 25€ hors taxes et frais. Les commandes de plusieurs personnes ayant bénéficié du même service peuvent être regroupées. Notre organisation peut, sans garantie de délai, regrouper elle-même les demandes provenant de clients et services distincts.
- Tout paiement doit être effectué uniquement par virement bancaire ou en espèces. Les monnaies scripturales (chèques, virements) ainsi que les paiements différés ou électroniques sont refusés.

REGLEMENT DES FACTURES ET CLAUSES DE NON-PAIEMENT

- Sauf mention contraire énoncée explicitement sur nos factures, celles-ci sont payables contre-remboursement ou au grand comptant, frais de port et d'administration en sus.
- Lors d'achat de marchandises, la première commande effectuée par un professionnel et/ou assujéti se fait obligatoirement contre-remboursement, frais de port et d'administration en sus, les commandes suivantes sont payables au comptant.
- Toute facture est considérée comme acceptée à défaut de protestation écrite dans les 48 heures de son émission.
- Tout montant impayé à son échéance porte un intérêt de 20% l'an à dater du jour de l'échéance, et ce, sans obligation de mise en demeure préalable. En sus, tout montant impayé à son échéance sera majoré de 15 %, avec un minimum de 250 € de frais administratifs.

COORDONNEES BANCAIRES

- | | |
|----------------------------|--|
| 58 Titulaire du compte : | Michel Englebin Organisation |
| 59 Adresse : | 24 rue des Floralies à 1200 Bruxelles, Belgique |
| 60 Compte ING n° : | 350-1006013-48 |
| 61 Domiciliation : | Agence ING, 202/55 rue Saint-Lambert, 1200 Bruxelles |
| 62 Numéro IBAN : | BE11 3501 0060 1348 |
| 63 Identifiant BIC-SWIFT : | BB RU BE BB |

RECLAMATIONS - RETOUR DE MARCHANDISES - RELIQUATS

- Toute réclamation concernant nos fournitures ou services doit nous être communiquée par écrit obligatoirement endans les 48h. Le matériel ou produit défectueux faisant l'objet de la réclamation doit nous être retourné. Au-delà de ce délai, la réclamation n'est plus recevable et le produit incriminé ne peut plus nous être retourné.
- Les retours de marchandises ne peuvent se faire que sur notre accord préalable écrit, pour des produits non ouverts et en parfait état d'emballage. En outre, ceux-ci ne seront acceptés que dans un délai maximum de 15 jours calendrier à dater de notre accord.
- L'envoi des reliquats de commande ne se fait que sur demande expresse du client ; les frais de port sont applicables aux reliquats.

RESPONSE DE PROPRIETE ET RESPONSABILITES

- Les supports techniques et toute marchandise restent notre propriété jusqu'au paiement intégral des factures correspondantes.
- Nos conditions générales et/ou particulières présentes ou spécifiques, sont soumises uniquement au droit belge. Pour tout litige, le Tribunal de Commerce de Bruxelles est seul compétent.